



Communications statistiques

Les Genevois et leur santé

Enquête suisse sur la santé 2002

Données Générales

Analyses

Tableaux de bord



Impressum

Edition	Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève
Responsable de la publication	Dominique Frei, Directeur
Rédaction	Sébastien Blanc
Composition, mise en page	Stéphanie Bisso
Illustration de la couverture	Hermès Communication, Genève
Impression	Imprimerie Pfirter frères SA, Genève
CTP	Lithophot, Genève
Prix	25 F
Tirage	500 exemplaires
©	OCSTAT, Genève 2006. Reproduction autorisée avec mention de la source
ISSN	1422-4585
Renseignements	
Centre de documentation	De 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi : 16h) ou sur rendez-vous. Tél. + 41 (0)22 388 75 00
Indice des prix à la consommation	Répondeur téléphonique : + 41 (0)22 388 75 65
Liste des publications	Voir dernières pages de couverture
Charte de la statistique publique de la Suisse	L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte dans la conduite de ses activités statistiques

Communications statistiques

Les Genevois et leur santé

Enquête suisse sur la santé 2002

Sommaire	Page
Introduction	3
1. Etat de santé	3
2. Comportement	12
3. Conditions de vie	17
4. Utilisation des services de santé	20
5. Prévention des maladies	25
6. Aide informelle	28
7. Assurances	28

Introduction

L'enquête suisse sur la santé (ESS) a été réalisée pour la première fois en 1992. Mise sur pied et réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), elle a pour but de fournir des informations sur l'état de santé de la population résidant en Suisse, l'utilisation qu'elle fait des services de santé ainsi que sur différents facteurs influençant sa santé.

L'enquête a lieu tous les cinq ans. Elle est basée sur un échantillon représentatif de la population résidante âgée de 15 ans ou plus et habitant dans des ménages privés.

Le déroulement de l'enquête

Pour chacun des ménages faisant partie de l'échantillon, l'enquête se déroule sous la forme d'un entretien téléphonique au cours duquel on sélectionne au hasard dans le ménage une personne, dite de référence, qui sera interrogée de manière approfondie.

En 2002, l'échantillon de l'enquête pour la Suisse se compose de 19 706 ménages. L'échantillon de base pour le canton de Genève (495 ménages interrogés) étant insuffisant pour permettre une exploitation satisfaisante, le canton a décidé d'en augmenter la taille, pour arriver à un total de 1 017 ménages interrogés. L'extension de la taille de l'échantillon permet d'obtenir des résultats représentatifs. Il a été financé par le Département de l'économie et de la santé (DES) du canton de Genève, qui a suivi de près le déroulement de ce projet. Les résultats publiés dans cette analyse sont tirés de cet échantillon.

**Un échantillon
composé de
1 017 personnes**

Les résultats d'une enquête telle que l'ESS, basée sur un échantillon, contiennent une marge d'erreur dont l'importance dépend du nombre de réponses recueillies. Ainsi, lorsque le nombre de réponses devient trop faible, la précision des résultats diminue et leur interprétation s'avère délicate.

Dans le cadre de cette publication, les résultats qui reposent sur de trop petits effectifs (30 personnes ou moins) sont signalés par des crochets dans les tableaux.

D'une manière générale, les résultats de l'ESS doivent être interprétés avec prudence. Seuls les ordres de grandeur doivent retenir l'attention.

1. Etat de santé

1.1 Etat de santé auto-évalué

L'appréciation des personnes de leur état de santé fournit des informations importantes, permettant non seulement de connaître l'état de santé général de la population, mais également de déterminer les besoins de la population en termes de services de santé. Dans le cadre de cette enquête, la première question posée aux participants est : « Comment allez-vous en ce moment ? ».

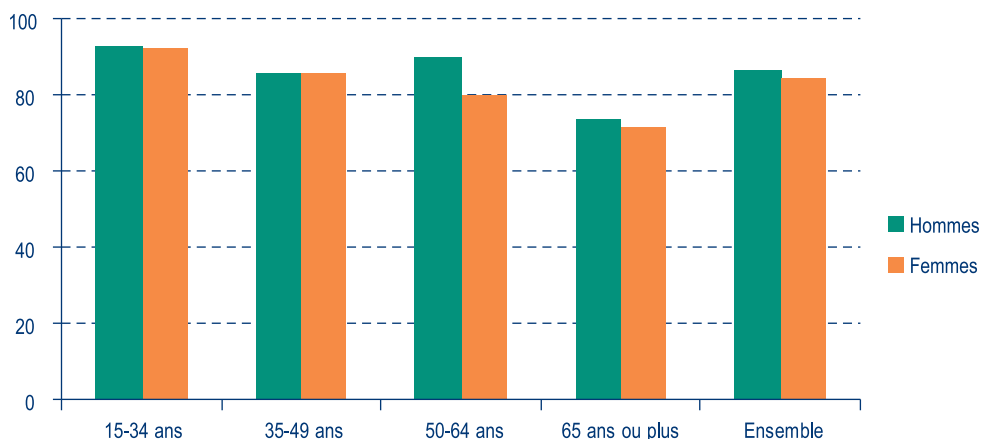
Dans le canton de Genève, 85% des personnes interrogées déclarent se sentir en bonne, voire très bonne santé, et seulement 5% en mauvaise ou très mauvaise santé. Dans l'ensemble du pays, les ordres de grandeur sont similaires. La proportion de personnes déclarant être en bonne santé diminue avec l'âge. D'une manière générale, les femmes sont légèrement moins nombreuses à avoir une vision positive de leur état de santé.

**Près de 9 personnes
sur 10 déclarent
se sentir en
bonne santé**

G - 1A Personnes évaluant leur état de santé bon ou très bon, selon le sexe et le groupe d'âges, dans le canton de Genève, en 2002

Proportion en %

Canton de Genève

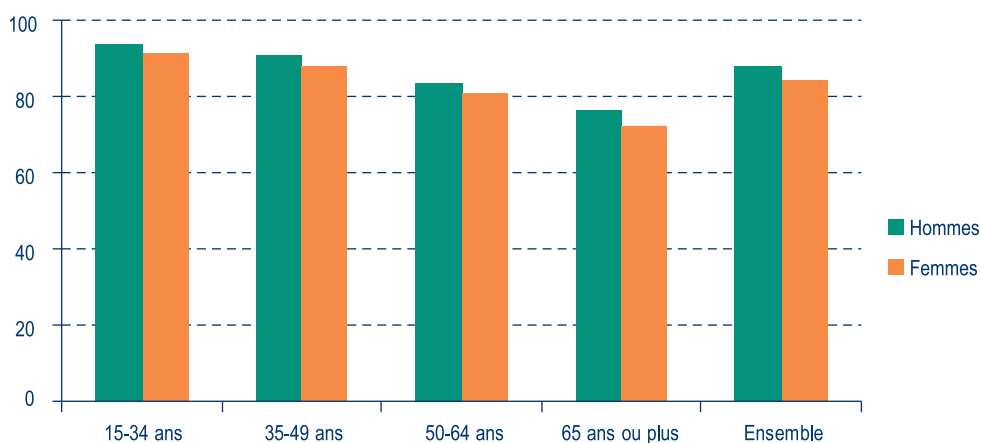


Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

G - 1B Personnes évaluant leur état de santé bon ou très bon, selon le sexe et le groupe d'âges, en Suisse, en 2002

Proportion en %

Suisse



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

1.2 Santé physique

Bien que l'état de santé auto-évalué permette d'avoir une vision globale de la santé de la population, il est nécessaire de la compléter par des informations relatives aux troubles physiques identifiés par les personnes, et plus particulièrement sur leur importance.

Un indice construit sur les différents maux, tels que douleurs au dos, à la tête ou aux articulations, problèmes d'insomnie ou cardiaques, ressentis au cours des quatre dernières

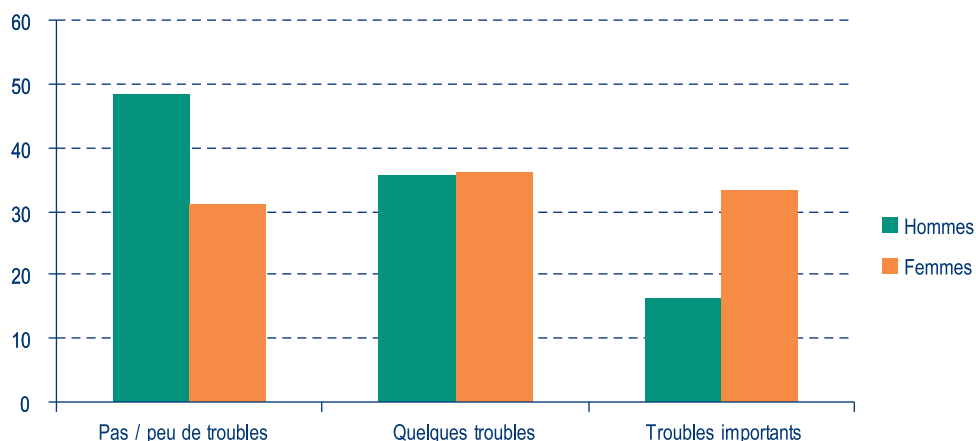
**A Genève,
82 000 personnes
souffrent d'importants
troubles physiques**

semaines permet de mesurer l'importance des troubles physiques endurés. Ainsi, un peu plus d'une personne résidant dans le canton de Genève sur quatre (26%), soit environ 82 000 personnes parmi la population âgée de 15 ou plus, déclarent souffrir de troubles physiques importants. Les femmes (33%) font plus fréquemment état d'importantes indispositions physiques que les hommes (16%).

A l'échelon suisse, ces proportions sont proches, puisque 23% de la population, soit environ 1 296 000 personnes, déclarent ressentir d'importants troubles physiques. La proportion de femmes est là aussi plus importante (30% contre 16%).

G-2A Personnes déclarant ressentir des troubles physiques, selon leur importance et le sexe, dans le canton de Genève, en 2002

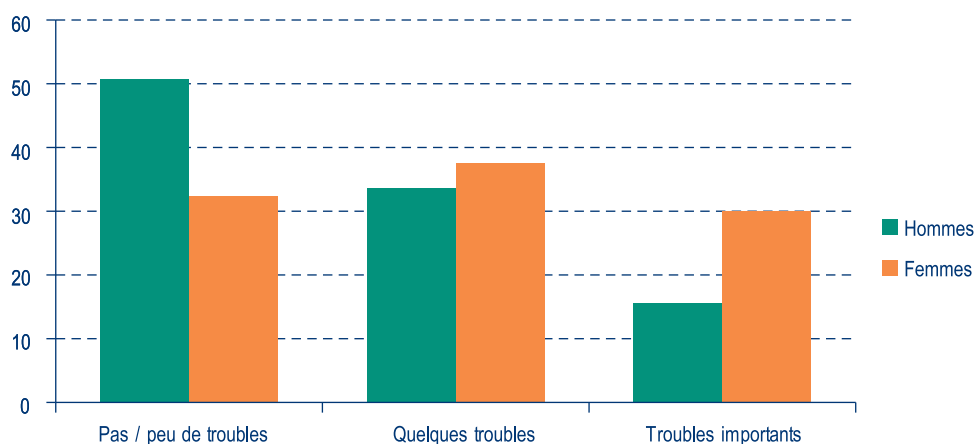
Proportion en % Canton de Genève



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

G-2B Personnes déclarant ressentir des troubles physiques, selon leur importance et le sexe, en Suisse, en 2002

Proportion en % Suisse



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

**A chaque âge,
ses maux...**

Tant à Genève qu'en Suisse, la proportion de personnes ne faisant état d'aucun problème physique n'évolue que peu en fonction de l'âge; par contre les troubles ressentis ne sont pas les mêmes à chaque âge. En effet, à Genève, parmi les personnes de moins de 50 ans, les maux de dos et de tête sont les plus fréquemment évoqués, tandis que les personnes plus âgées se plaignent de douleurs articulaires. En Suisse, les troubles évoqués sont les mêmes.

T - 1 Principaux troubles physiques ressentis au cours des quatre dernières semaines, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2002 (1)

	Proportion en %						Canton de Genève / Suisse		
	Canton de Genève			Suisse					
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble			
Mal de dos									
15-34 ans	31,0	48,6	40,9	33,0	41,5	37,2			
35-49 ans	46,5	48,1	47,3	39,5	45,4	42,4			
50-64 ans	[32,1]	47,6	41,3	39,2	47,5	43,4			
65 ans ou plus	39,6	57,2	49,1	43,1	55,6	50,6			
Ensemble	37,5	49,7	44,2	37,9	46,9	42,5			
Insomnie, difficultés à s'endormir									
15-34 ans	28,1	45,4	37,8	22,9	28,5	25,7			
35-49 ans	32,7	33,1	32,9	26,8	31,2	29,0			
50-64 ans	34,1	47,5	42,0	29,9	45,1	37,7			
65 ans ou plus	38,3	47,6	43,3	35,0	52,6	45,4			
Ensemble	32,5	42,9	38,2	27,5	38,0	32,9			
Maux de tête									
15-34 ans	27,5	48,9	39,5	35,9	51,0	43,5			
35-49 ans	29,5	50,8	40,6	33,8	50,9	42,2			
50-64 ans	[14,6]	37,2	27,9	24,9	36,9	31,0			
65 ans ou plus	[20,1]	[18,9]	19,5	14,6	25,9	21,3			
Ensemble	24,3	41,8	33,9	29,5	42,6	36,3			
Douleurs aux articulations									
15-34 ans	33,9	30,8	32,1	25,7	23,4	24,5			
35-49 ans	29,9	33,6	31,8	27,7	28,3	28,0			
50-64 ans	34,3	47,6	42,2	35,5	45,0	40,4			
65 ans ou plus	48,8	68,0	59,1	45,3	55,5	51,4			
Ensemble	35,4	41,6	38,8	31,5	36,3	34,0			

(1) Les résultats reposant sur un nombre de personnes interrogées inférieur ou égal à 30 sont signalés par des crochets.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé 2002

En une année, environ 26 000 accidents dus au sport dans le canton de Genève

1.3 Accidents

Tant à Genève qu'en Suisse, plus d'un homme sur cinq et une femme sur dix déclarent avoir été victime au cours des 12 derniers mois d'un accident engendrant une atteinte corporelle. Les accidents les plus courants sont ceux qui se produisent lors de la pratique de sport ou de jeu (plus de 40%, soit environ 26 000 personnes accidentées dans le canton et 479 000 en Suisse), mais cela évolue en cours de vie et selon le sexe.

En effet, les hommes¹ de 15-64 ans sont le plus souvent accidentés lors de pratiques sportives (50%) ou dans le cadre de leur travail (28%). Au-delà de 64 ans, c'est durant les travaux à domicile tels que le jardinage ou le bricolage (45%). Pour les femmes, entre 15 et 34 ans, c'est durant le sport (50%), sinon à la maison (49%).

La plupart du temps, un traitement ambulatoire est suffisant; mais un séjour à l'hôpital est nécessaire dans 17% des cas.

1.4 Santé psychique

Complémentaire à la santé physique, la santé psychique permet d'obtenir une image plus complète de l'état de santé général de la population.

Les questions posées sont les suivantes : «En pensant à la semaine passée, combien de jours avez-vous été déprimé ou de mauvaise humeur ? Durant cette même semaine, combien de jours avez-vous été calme, équilibré ou serein ? tendu, irritable ou nerveux ? plein de force, d'énergie et d'optimisme ?». Les réponses permettent de construire un indice de l'équilibre psychique des personnes interrogées. Les résultats obtenus permettent de classer les personnes en trois niveaux : équilibre psychique *bon*, *moyen* ou *mauvais*.

Pour environ une personne sur cinq (18% à Genève et 21% en Suisse), l'équilibre psychique est considéré comme mauvais. A Genève, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans ce cas (20% contre 15% des hommes). En Suisse, la différence est moins marquée (22% contre 20%).

En Suisse², les chômeurs (34%) sont proportionnellement plus nombreux que les actifs occupés (21%) et les personnes non actives (19%) à obtenir un score assimilé à un mauvais équilibre psychique.

L'équilibre psychique de la majorité de la population est bon (56% à Genève, 55% en Suisse). Contrairement au constat effectué pour l'état de santé auto-évalué, l'équilibre psychique s'améliore avec l'âge. A Genève, 47% des 15 à 34 ans ont un bon équilibre psychique, mais cette proportion atteint 68% pour les personnes âgées de 65 ans ou plus. A l'inverse, il est considéré comme mauvais pour 18 % des 15 à 34 ans, contre moins de 10 % pour les 65 ans ou plus.

L'importance des difficultés psychiques exprimées par la population donne une idée des besoins et de l'utilisation des services médicaux spécialisés en santé mentale. Ainsi, dans l'ensemble, seul un peu plus de 7% des habitants du canton de Genève et 5 % de leurs compatriotes ont suivi un traitement pour des problèmes psychiques au cours des douze derniers mois, le plus souvent par des psychiatres ou des psychologues. Parmi les personnes ayant un mauvais équilibre psychique, la proportion est plus élevée : 20% pour les résidents genevois et 11% pour les suisses, contre environ 3% de celles qui ont un bon équilibre psychique.

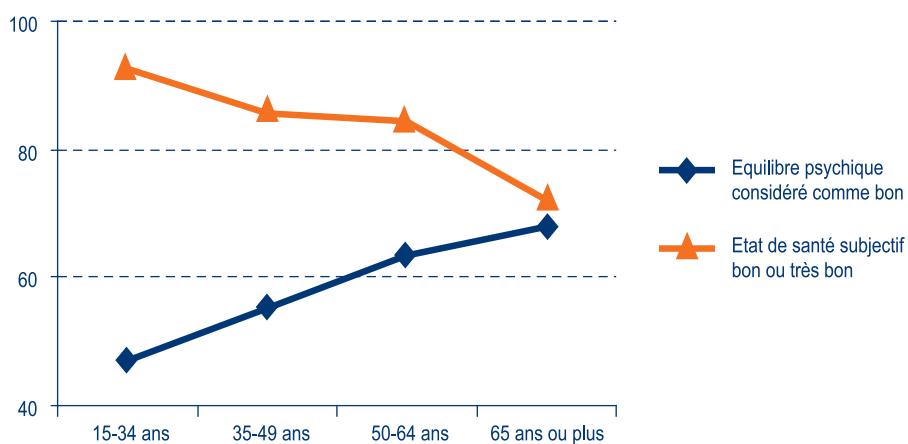
Plus fort recours aux services médicaux spécialisés à Genève qu'en Suisse

¹ et ² Ces proportions sont valables seulement pour la Suisse, la taille de l'échantillon ne permettant pas de les calculer pour Genève.

G-3A Equilibre psychique et état de santé subjectif de la population, selon le groupe d'âges, dans le canton de Genève, en 2002

Proportion en %

Canton de Genève

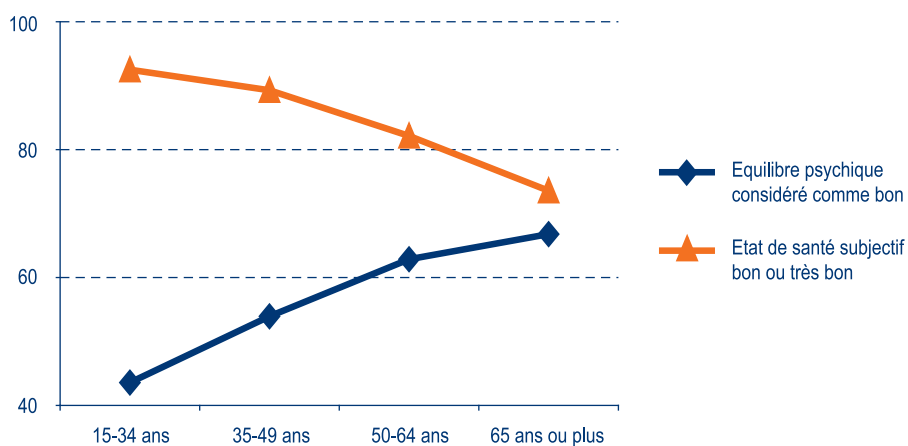


Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

G-3B Equilibre psychique et état de santé subjectif de la population, selon le groupe d'âges, en Suisse, en 2002

Proportion en %

Suisse



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

Un tiers des personnes ont des difficultés à s'endormir

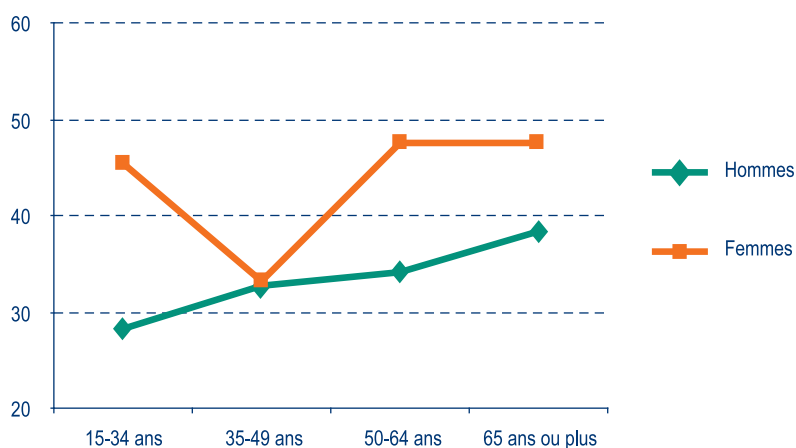
1.5 Troubles du sommeil

Dans l'ensemble de la population genevoise, la proportion de personnes insomniaques ou ayant des difficultés à s'endormir est de 38% (33% en Suisse). Elle est plus importante parmi les femmes et tend à croître avec l'âge. Il faut cependant noter que ce second constat peut être mis en relation avec le fait que le besoin de sommeil tend à devenir moins important avec l'âge.

Pour plus d'une personne sur dix, le problème est suffisamment sérieux pour qu'elles doivent régulièrement prendre des somnifères.

G-4A Personnes souffrant un peu ou beaucoup d'insomnies, selon le sexe et le groupe d'âges, dans le canton de Genève, en 2002

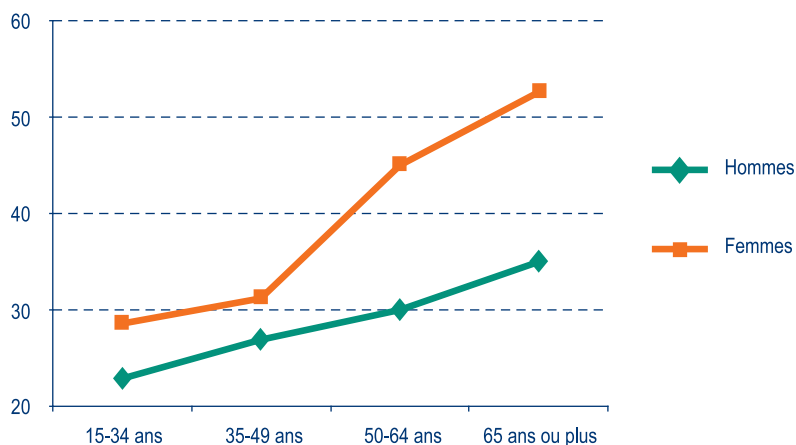
Proportion en % Canton de Genève



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

G-4B Personnes souffrant un peu ou beaucoup d'insomnies, selon le sexe et le groupe d'âges, en Suisse, en 2002

Proportion en % Suisse



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

35 % de la population genevoise est en surcharge pondérale

1.6 Indice de masse corporelle

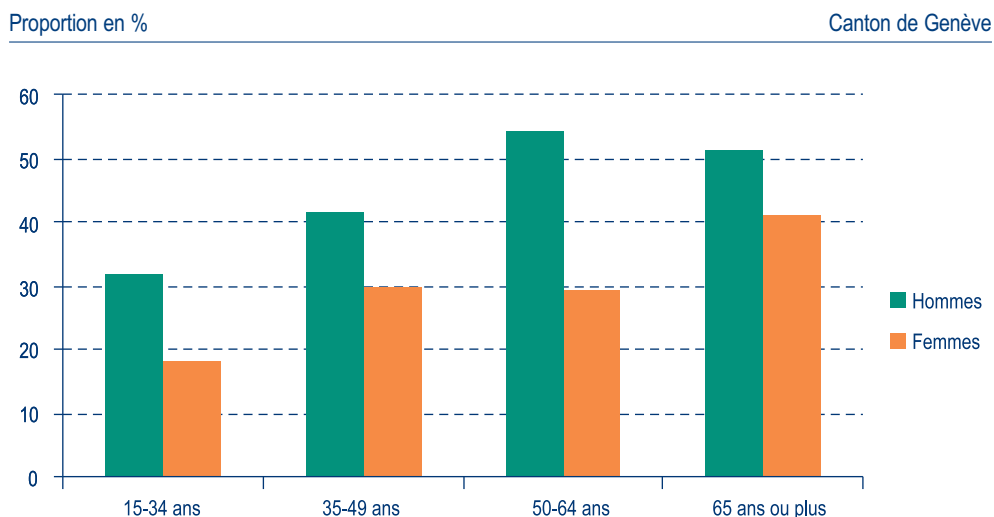
L'indice de masse corporelle (IMC) permet d'établir de manière simple³ si le poids d'une personne est considéré comme *normal* ou s'il y a *excès* ou *insuffisance* pondérale. La simplicité de cet indice oblige cependant à émettre quelques réserves quant à son utilisation et sa pertinence. Premièrement, les critères d'interprétation de l'IMC ne s'appliquent qu'aux adultes âgés de 20 ans ou plus. Ensuite, l'IMC ne prend pas en considération la répartition du poids entre les muscles (plus lourds) et la graisse (plus légère). Ainsi, une personne musclée aura un IMC élevé, ce qui ne signifie pas forcément qu'elle soit en surcharge pondérale. Finalement, la notion d'insuffisance pondérale⁴ pouvant entraîner des difficultés d'interprétation qui sortent du cadre de cette publication, on agrégera dans cette analyse les cas d'insuffisance pondérale avec les personnes ayant un poids normal.

D'après les indications fournies par les répondants, la majorité de la population genevoise de 20 ans ou plus a un poids considéré comme normal ou inférieur à la norme (65%). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être dans cette situation (72% contre 57%). La proportion d'hommes en surcharge pondérale est donc plus élevée que celle des femmes. Pour diverses raisons, elle a tendance à augmenter jusqu'à la fin de l'âge actif.

A l'échelon national, les résultats sont similaires, mais les proportions de personnes en surcharge pondérale sont légèrement supérieures à celles enregistrées dans le canton de Genève.

L'obésité (IMC \geq 30) concerne plus de 7% de la population, tant à Genève qu'en Suisse. Au niveau suisse⁵, cette proportion augmente également avec l'âge et s'établit à 11% pour les plus de 50 ans, contre 6% pour les moins de 50 ans.

G-5A Personnes en surcharge pondérale, selon le sexe et le groupe d'âges, dans le canton de Genève, en 2002



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

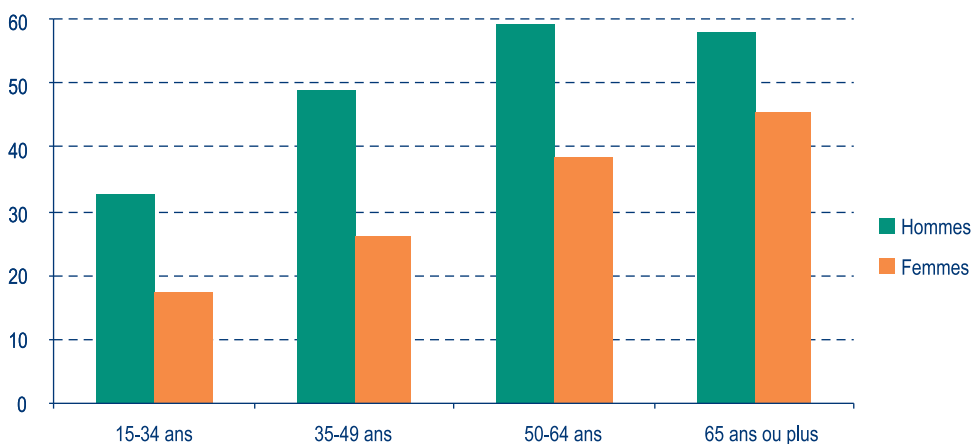
³ L'IMC s'obtient en divisant le poids (kg) par le carré de la taille (m) : $IMC = \frac{\text{Poids (kg)}}{\text{Taille (m)}^2}$

⁴ On considère qu'une personne est en insuffisance pondérale lorsque son IMC est inférieur à 20. Lorsque l'indice se situe entre 20 et 25, le poids est considéré comme normal. Entre 25 et 30, il y a surcharge pondérale, et les symptômes d'obésité apparaissent lorsque l'IMC est supérieur à 30.

⁵ Pour le canton de Genève, la taille de l'échantillon est trop petite pour effectuer une analyse plus précise.

G-5B Personnes en surcharge pondérale, selon le sexe et le groupe d'âges, en Suisse, en 2002

Proportion en % Suisse



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

Les femmes plus rarement satisfaites de leur poids

Satisfaction du poids corporel

Près de quatre personnes sur dix ne sont pas satisfaites de leur poids. Cette proportion dépasse les 40% pour les femmes, qui, peut-être plus soucieuses de leur ligne, sont moins souvent satisfaites de leur poids que les hommes.

Plus d'un cinquième (22%) des répondants dont le poids est normal, aimerait cependant le modifier. D'un autre côté, parmi les personnes présentant une surcharge pondérale, près de 40% se déclarent satisfaites de leur poids.

T-2 Poids corporel et satisfaction du poids, selon le sexe, en 2002 (1)

Répartition en % Canton de Genève / Suisse

	Poids normal			Surcharge pondérale			Total		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Canton de Genève									
Satisfait de son poids	87,5	71,7	78,0	55,7	[18,8]	38,9	74,3	56,7	64,5
Pas satisfait de son poids	[12,5]	28,3	22,0	44,3	81,2	61,1	25,7	43,3	35,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Suisse									
Satisfait de son poids	86,3	74,5	79,3	50,5	28,1	41,2	68,9	60,0	64,2
Pas satisfait de son poids	13,7	25,5	20,7	49,5	71,9	58,8	31,1	40,0	35,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Personnes âgées de 20 ans ou plus.

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé 2002

Fumée et équilibre psychique : un point d'attention

1.7 Etat de santé et facteurs de risques

De nombreux facteurs peuvent avoir une influence sur l'état de santé des personnes. Cependant, leurs impacts peuvent être perçus de différentes manières.

Ainsi, les résultats ne mettent pas en évidence un lien entre le fait de fumer et l'état de santé auto-évalué des personnes, puisque 87% des non-fumeurs et 85% des fumeurs déclarent se sentir en bonne ou très bonne santé. Par contre, ils en montrent un avec l'équilibre psychique des fumeurs, qualifié de *bon* pour 64% des non-fumeurs, mais seulement pour 43% des fumeurs.

La consommation élevée et régulière d'alcool est également un facteur qui nuit gravement à la santé. Cependant, certaines études laissent entendre qu'une faible consommation, d'un ou deux verres de vin par jour, permet de réduire légèrement la mortalité due aux problèmes cardio-vasculaires. Les réponses données semblent le confirmer, puisque 89% des personnes consommant de l'alcool une fois par jour ou un peu moins déclarent être en bonne ou très bonne santé, contre 82% des abstinentes et moins de 80% pour celles qui en consomment plus d'une fois par jour.

Environ 3 personnes sur 10 ne boivent jamais d'alcool

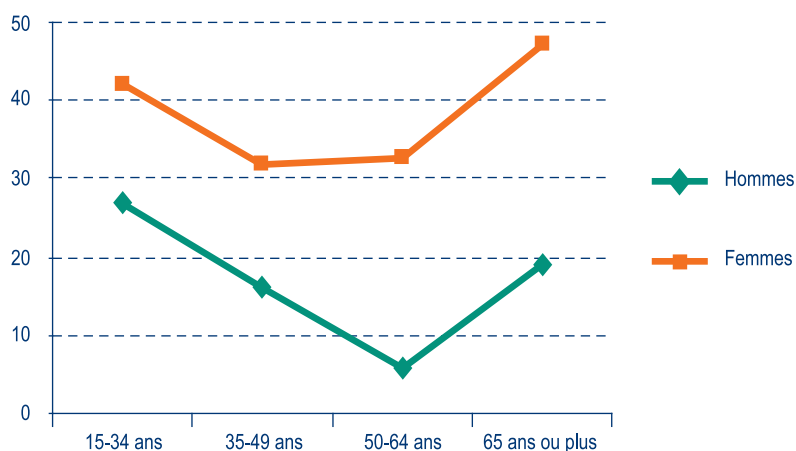
2. Comportement

2.1 Consommation d'alcool

A Genève, environ 100 000 personnes, soit 29% de la population âgée de 15 ans ou plus, déclarent ne jamais boire d'alcool. Cette proportion est plus élevée non seulement pour les femmes (38%) que pour les hommes (18%), mais également pour les jeunes et les plus âgés que pour la classe d'âges des 35 à 64 ans. Les personnes abstinentes sont proportionnellement moins nombreuses dans le reste de la Suisse.

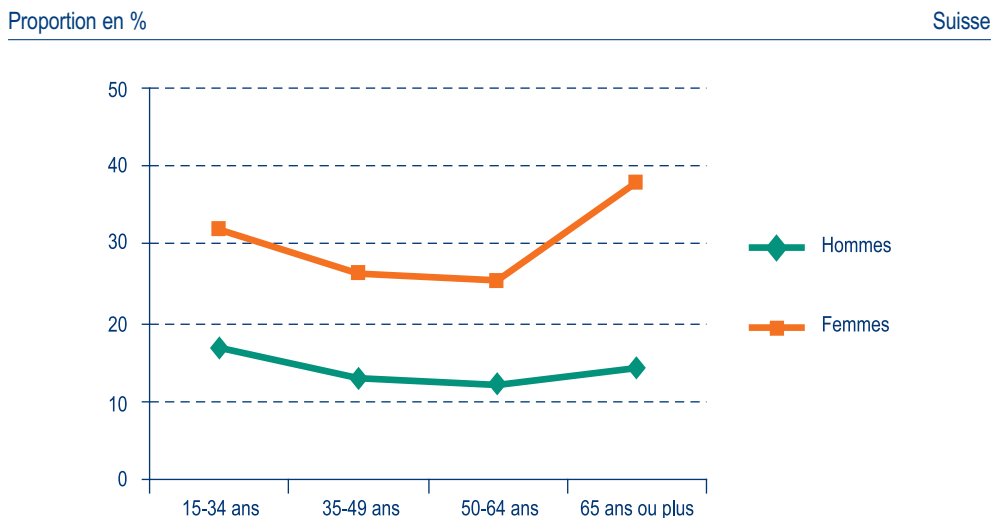
G-6A Personnes ne buvant jamais d'alcool, selon le sexe et le groupe d'âges, dans le canton de Genève, en 2002

Proportion en % Canton de Genève



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

G - 6B Personnes ne buvant jamais d'alcool, selon le sexe et le groupe d'âges, en Suisse, en 2002



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

Type de consommation

Le test AUDIT⁶ (Alcohol Use Disorders Identification Test), développé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), permet d'identifier les relations des personnes avec l'alcool. A Genève, pour 3 % des personnes consommant de l'alcool (soit environ 7 000 personnes sur 230 000), une dépendance à l'alcool est probable et pour 5% la consommation est nocive. La proportion de personnes ayant une consommation abusive⁷ est plus élevée parmi les hommes (12%) que parmi les femmes (4%).

8 % des Genevois(es) ont une consommation abusive d'alcool

En Suisse, les proportions sont assez proches : pour 2% des consommateurs une dépendance est probable et pour 6 % la consommation est nocive. A nouveau, la proportion d'hommes est plus élevée (11%, contre 4% des femmes) et les 15 à 34 ans sont proportionnellement les plus nombreux (12%).

Face à l'alcool, les hommes âgés de 15 à 34 ans ont des comportements extrêmes. En effet, près de 20% sont abstinents et environ 15 % ont une consommation abusive. Autrement dit, ils ne sont «que» deux sur trois à avoir une consommation d'alcool considérée comme *normale*.

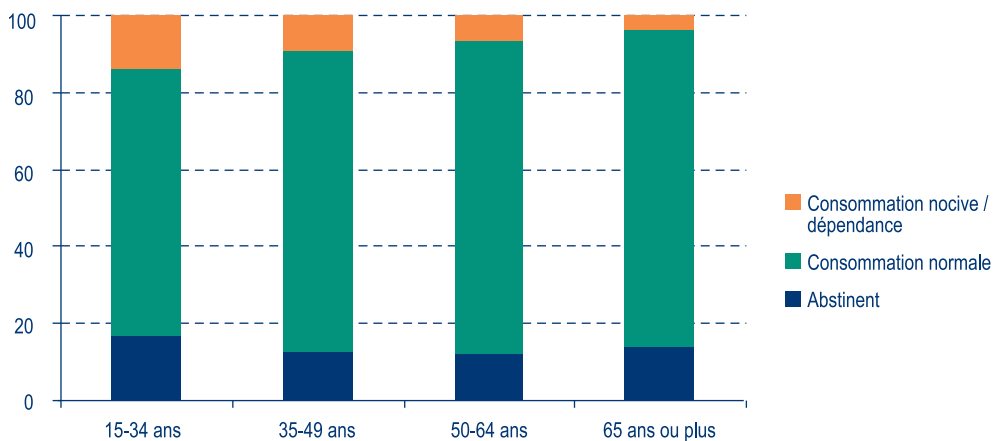
⁶ Le test AUDIT est un indice construit sur la base des réponses données à des questions portant sur la quantité, la fréquence de consommation d'alcool, etc. A chaque réponse est associée une note. La somme de ces notes permet de définir le type de consommation de la personne, à savoir si sa consommation est *normale*, *nocive* ou si cette personne est dépendante de l'alcool.

⁷ Consommation nocive ou dépendance à l'alcool.

G-7A Hommes selon le type de dépendance à l'alcool, par groupe d'âges, en Suisse, en 2002

Proportion en %

Suisse (1)



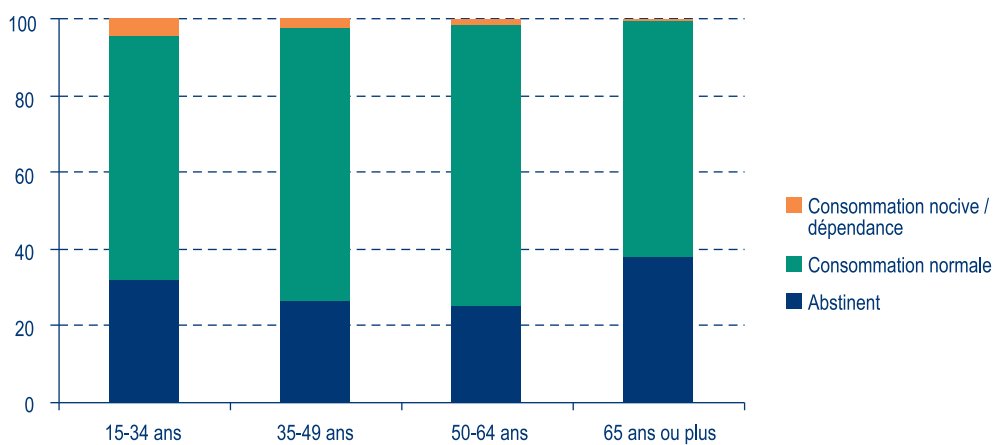
(1) La taille de l'échantillon ne permet pas de reproduire de tels graphiques pour le canton de Genève.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

G-7B Femmes selon le type de dépendance à l'alcool, par groupe d'âges, en Suisse, en 2002

Proportion en %

Suisse (1)



(1) La taille de l'échantillon ne permet pas de reproduire de tels graphiques pour le canton de Genève.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

Un tiers de fumeurs ...

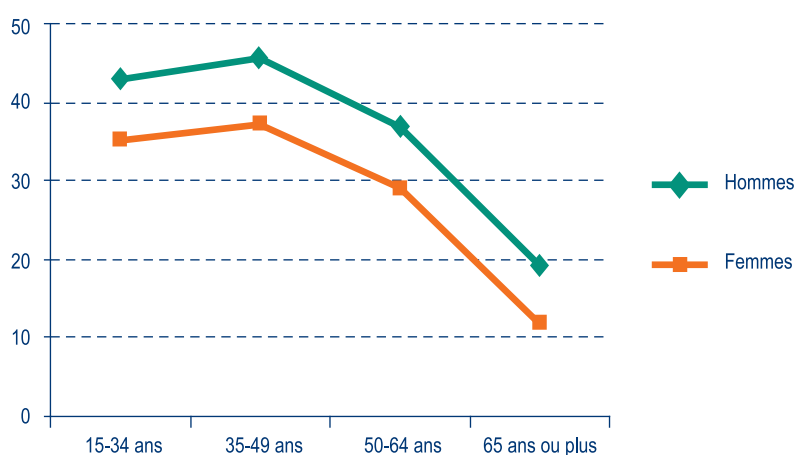
2.2 Consommation de tabac

Environ un tiers de la population fume du tabac⁸ (34% à Genève et 31% en Suisse). La proportion est plus importante pour les hommes que pour les femmes et tend à diminuer avec l'âge.

Les ex-fumeurs, de plus en plus nombreux l'âge aidant, représentent la moitié de la population masculine âgée de 65 ans ou plus à Genève.

G-8A Fumeurs selon le sexe et le groupe d'âges, dans le canton de Genève, en 2002

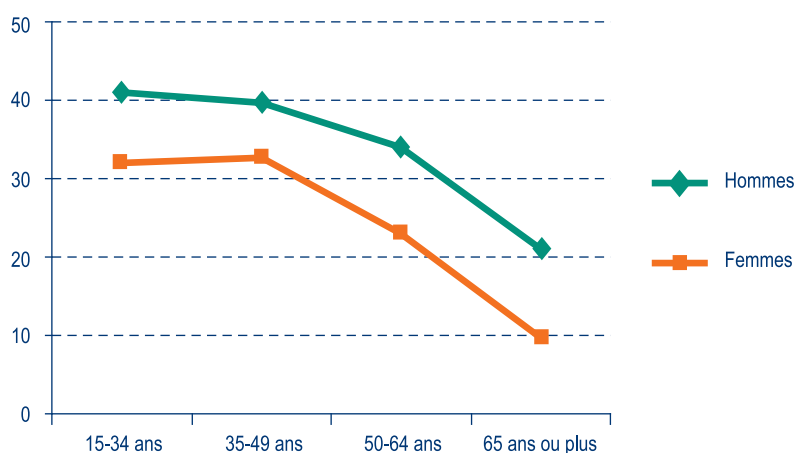
Proportion en % Canton de Genève



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

G-8B Fumeurs selon le sexe et le groupe d'âges, en Suisse, en 2002

Proportion en % Suisse



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

⁸ Les produits du tabac autres que la cigarette sont inclus. Y compris les consommateurs occasionnels.

... dont 4 %
sont dépendants

Type de consommation

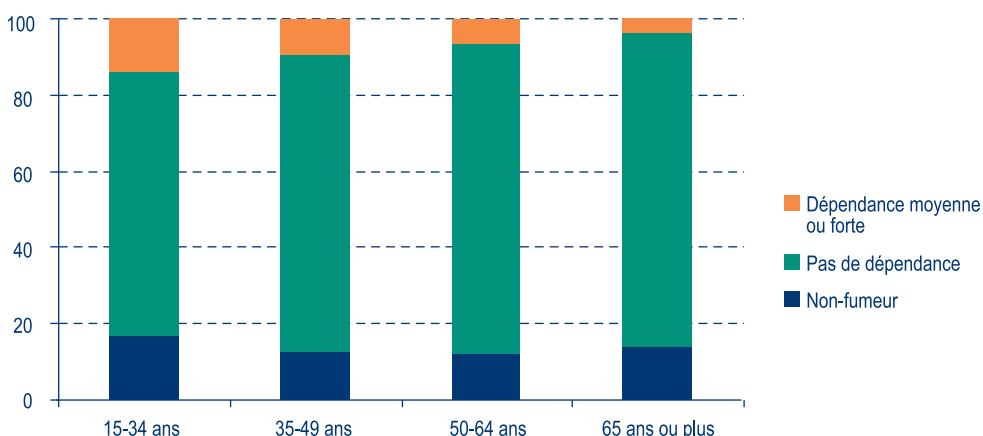
Le test HSI⁹ (Heaviness of Smoking Index) permet de connaître, au moyen d'un nombre réduit de questions, la dépendance des personnes à la cigarette. A Genève, parmi les fumeurs de cigarettes (environ 100 000 personnes), 4 % sont fortement dépendants¹⁰.

Au niveau suisse, comme pour la consommation d'alcool, on note une différence entre hommes et femmes. En effet, elles sont moins nombreuses à présenter une forte dépendance (4% contre 7% des hommes). Dans l'ensemble, 6% de la population est fortement dépendante. En revanche, contrairement à ce qui a été observé pour la consommation d'alcool, ce sont cette fois les personnes âgées de 35 à 64 ans qui sont le plus fréquemment dépendantes (8%).

G-9A Hommes selon le type de dépendance à la cigarette, par groupe d'âges, en Suisse, en 2002

Proportion en %

Suisse (1)



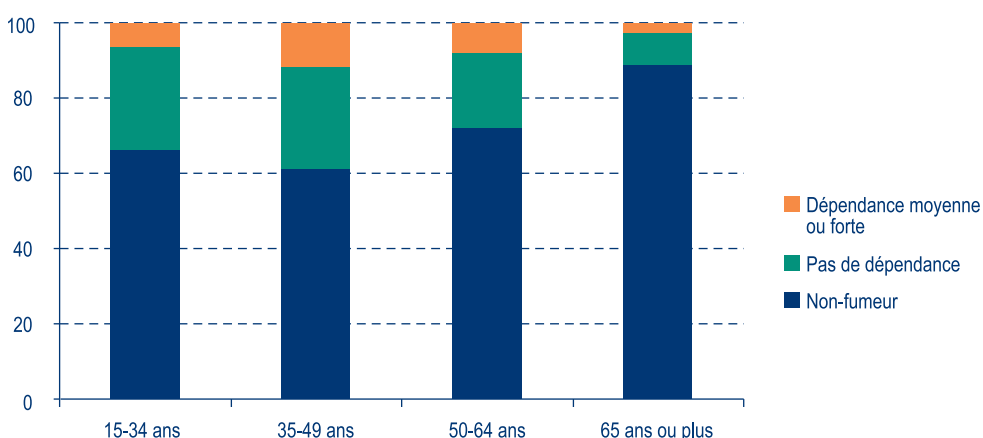
(1) La taille de l'échantillon ne permet pas de reproduire de tels graphiques pour le canton de Genève.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

G-9B Femmes selon le type de dépendance à la cigarette, par groupe d'âges, en Suisse, en 2002

Proportion en %

Suisse (1)



(1) La taille de l'échantillon ne permet pas de reproduire de tels graphiques pour le canton de Genève.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

**Le bruit dérange
60 % des habitants
du canton**

3. Conditions de vie

3.1 Nuisances

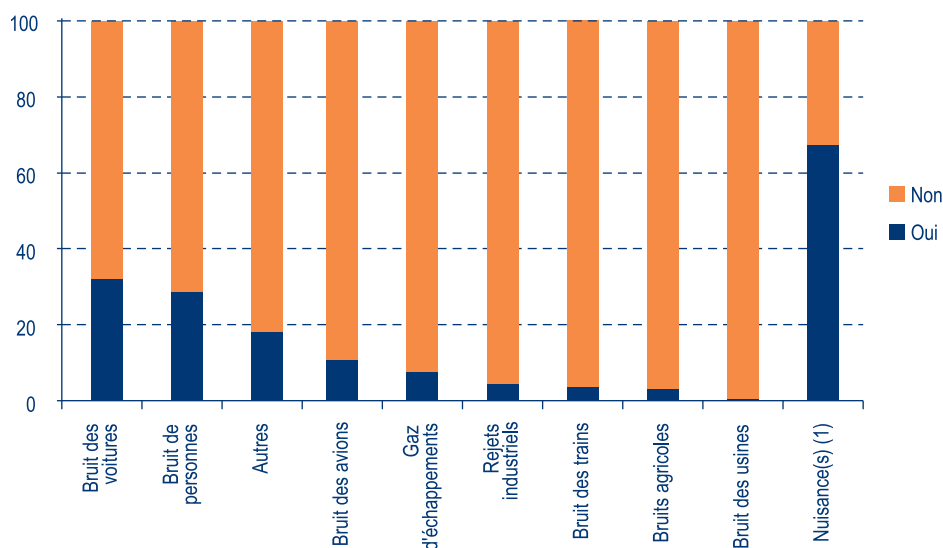
Le bruit est la principale nuisance dont se plaignent les personnes habitant dans le canton de Genève. En effet, sur leur lieu d'habitation, près de 60% des personnes interrogées déclarent être dérangées par du bruit. Le trafic routier est la principale source de nuisances sonores, devant le bruit des personnes, notamment des voisins.

Au total, à Genève, deux personnes sur trois déclarent subir au moins une nuisance. Outre le bruit, la pollution est le principal facteur de nuisance.

G-10A Nuisances observées sur le lieu d'habitation, par type, dans le canton de Genève, en 2002

En %

Canton de Genève



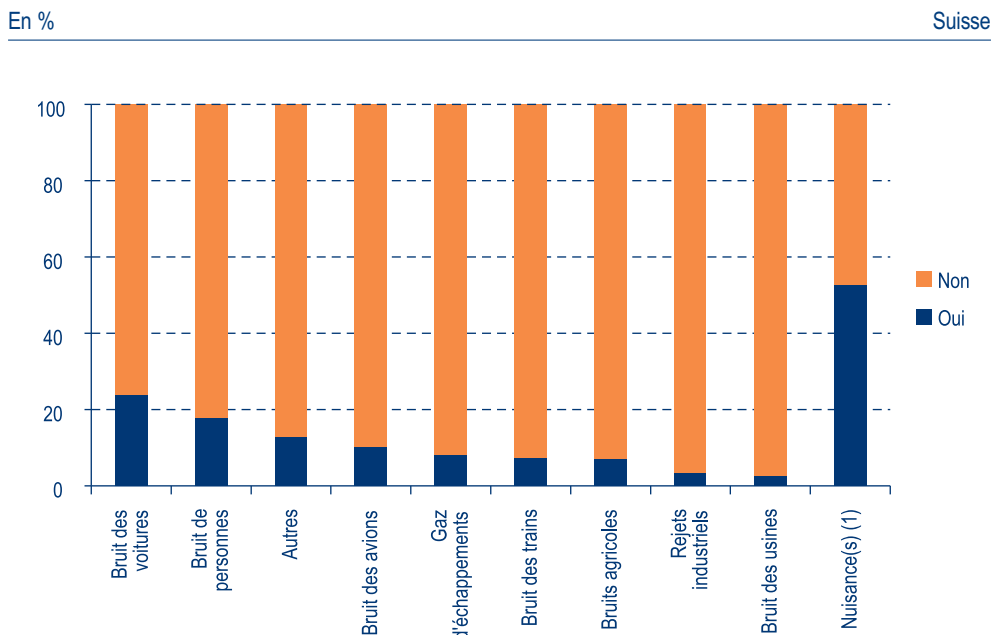
(1) Nuisance(s) : Proportion de personnes déclarant être dérangées par au moins un type de nuisance.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

⁹ Le test HSI est un indice construit sur la base des réponses données à deux questions, portant l'une, sur la quantité de cigarettes fumées par jour et, l'autre, sur le moment de la journée auquel est consommée la première cigarette. Il permet de définir le degré de dépendance à la cigarette de la personne, à savoir si la dépendance est forte, moyenne ou si il n'y a pas de dépendance. Dans le cadre de ce test, nous nous intéressons uniquement aux personnes fumant des cigarettes.

¹⁰ Le nombre de personnes concernées à Genève étant trop petit, nous ne pouvons pas effectuer d'analyses plus précises.

G-10B Nuisances observées sur le lieu d'habitation, par type, en Suisse, en 2002



(1) Nuisance(s) : Proportion de personnes déclarant être dérangées par au moins un type de nuisance.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

Deux facteurs influent sur la proportion de personnes déclarant subir des nuisances. D'une part, les personnes résidant *en ville*¹¹ (71% disent subir au moins une nuisance) sont plus touchées que celles qui habitent à *la campagne*¹² (61%). D'autre part, les propriétaires de leur logement sont moins nombreux à se plaindre de nuisance que les locataires (51% contre 71%). Il faut noter que ces deux facteurs sont liés, puisque selon le recensement fédéral de la population de 2000, 61% des propriétaires résident à la campagne, contre 18% des locataires.

Moins de nuisances en Suisse qu'à Genève

Au niveau suisse, la proportion de personnes déclarant subir des nuisances est inférieure à celle enregistrée à Genève (53% contre 68%), mais les nuisances les plus fréquemment évoquées restent les mêmes : les bruits des voitures, des personnes et des avions. L'écart entre le canton de Genève et l'ensemble de la Suisse s'explique notamment par le fait que Genève est un canton-ville. En effet, les zones urbaines présentent plus de nuisances que les zones rurales (56% contre 44%).

¹¹ Commune centre ou communes suburbaines de la 1ère couronne, selon la typologie établie par l'OFS. Dans le canton de Genève, la commune centre est la ville de Genève et les communes suburbaines de la 1ère couronne sont Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Lancy, Le Grand-Saconnex, Onex et Vernier.

¹² Communes suburbaines de la 2ème couronne (Bernex, Confignon, Meyrin, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Puplinge, Thônex, Versoix et Veyrier) ou communes périurbaines (Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Cartigny, Céligny, Chancy, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Dardagny, Genthod, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Pregny-Chambésy, Presinge, Russin, Satigny, Soral, Troinex et Vandoeuvres).

3.2 Craintes d'agressions

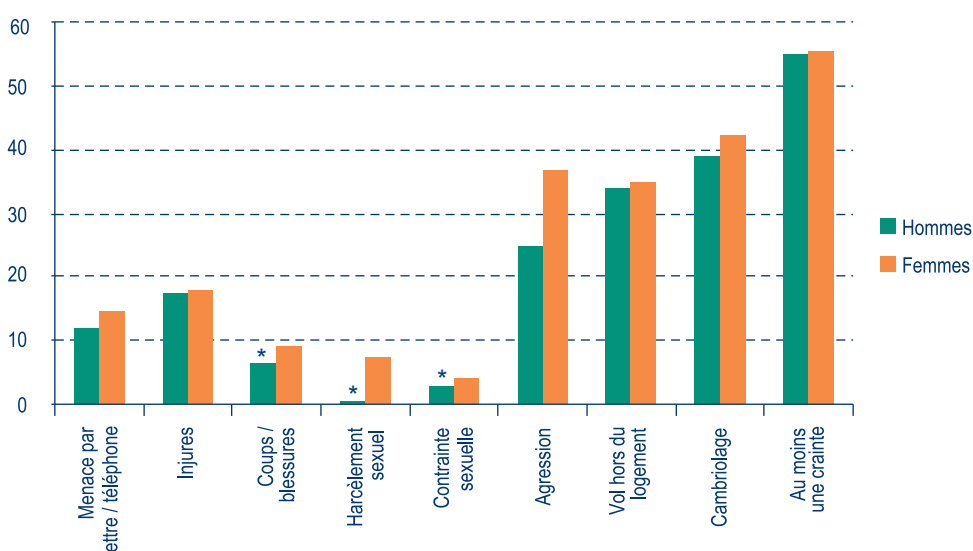
La violence, ou la crainte d'y être confronté, a une influence évidente sur l'état de santé (anxiété, troubles du sommeil, dépression, etc.). A Genève, la majorité de la population vit dans la crainte d'une possible agression (55%) au cours des douze mois suivant l'enquête.

La crainte la plus souvent évoquée : le cambriolage

De telles craintes sont plus présentes dans l'esprit des personnes âgées et des femmes, soit les personnes se sentant le plus vulnérables. La crainte la plus répandue est, quel que soit le sexe, le cambriolage (39% des hommes et 42% des femmes). La différence entre hommes et femmes est plus marquée face à une possible agression (25% contre 37%), soit une situation où la personne se trouve directement confrontée à son agresseur.

G-11A Personnes croyant probable ou très probable des agressions au cours des 12 prochains mois, selon le sexe, dans le canton de Genève, en 2002

Proportion en % Canton de Genève



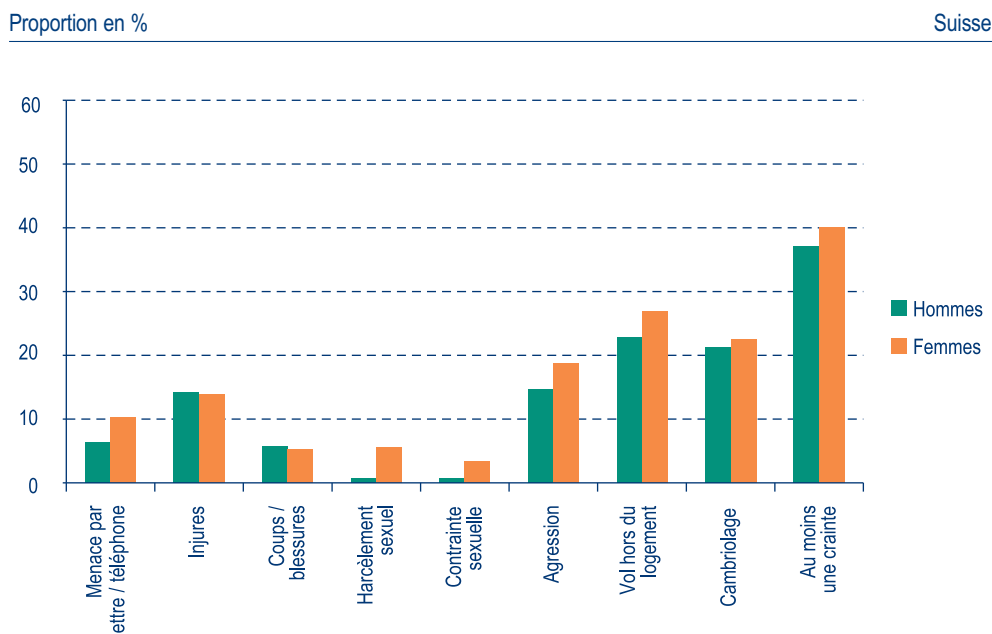
* Pour les hommes, ces trois agressions concernent au plus 30 personnes.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

En Suisse, à l'inverse du canton de Genève, la majorité des personnes, aussi bien les hommes que les femmes (respectivement 63% et 60%), n'a aucune crainte. Subir un vol à l'extérieur de leur logement est ce qu'ils craignent le plus (23% des hommes et 27% des femmes).

Cela ne signifie pas que les habitants du canton de Genève sont par nature plus craintifs que leurs compatriotes : le fait de résider dans une région métropolitaine expose à de plus nombreux problèmes d'insécurité. En effet, les personnes résidant dans les centres métropolitains sont plus nombreuses à avoir des craintes que celles qui habitent en zone rurale (43% contre 35%).

G-11B Personnes croyant probable ou très probable des agressions au cours des 12 prochains mois, selon le sexe, en Suisse, en 2002



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

4. Utilisation des services de santé

4.1 Consultations médicales

Les populations genevoise et suisse ont des comportements assez proches quant aux visites chez le médecin (médecin de famille et spécialiste confondus). Près de 80% de la population genevoise ou suisse s'est rendue au moins une fois chez un médecin au cours des 12 derniers mois, pour passer des examens, recevoir des conseils ou suivre une thérapie.

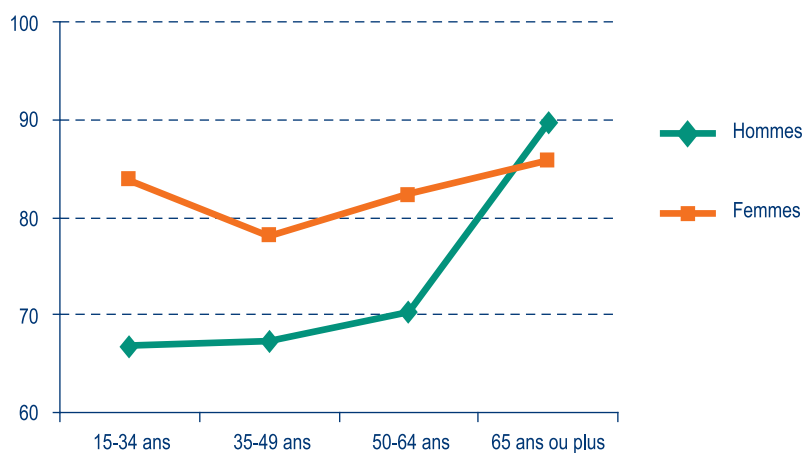
Les femmes, hormis les plus de 65 ans, se rendent plus fréquemment chez un médecin. En effet, elles sont non seulement plus nombreuses à se rendre, durant l'année, au moins une fois chez un médecin, mais elles s'y rendent également plus fréquemment¹³ : environ 5 fois au cours des douze derniers mois contre 4 fois pour les hommes. Pour les femmes âgées de 15 à 34 ans, la proportion élevée est en partie due aux visites relatives aux grossesses.

Les femmes se rendent plus fréquemment chez le médecin

¹³ Proportion calculée sur la base des personnes qui se sont rendues au moins un fois chez le médecin au cours des 12 derniers mois.

G - 12A Personnes ayant effectué au moins une visite chez un médecin au cours des 12 derniers mois, selon le sexe et le groupe d'âges, dans le canton de Genève, en 2002

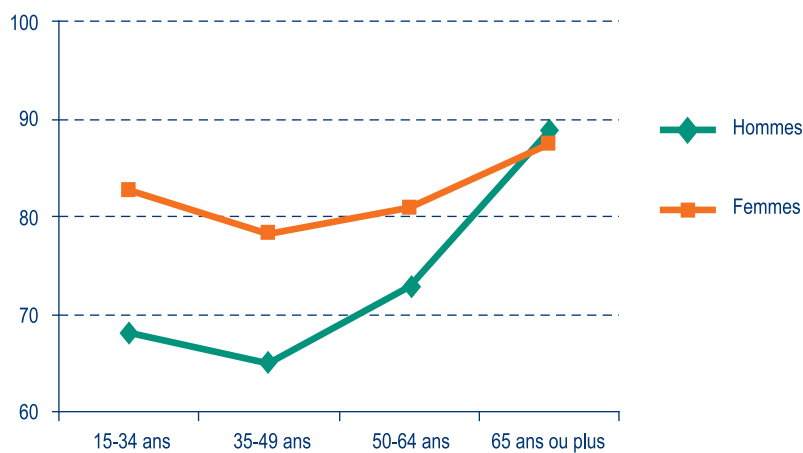
Proportion en % Canton de Genève



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

G - 12B Personnes ayant effectué au moins une visite chez un médecin au cours des 12 derniers mois, selon le sexe et le groupe d'âges, en Suisse, en 2002

Proportion en % Suisse



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

Consultations de spécialistes pour 4 Genevois sur 10 et 3 Suisses sur 10

Médecins spécialistes

Si, à Genève, les comportements en matière de consultations médicales sont semblables à celles du reste de la Suisse, la tendance est différente quant à la fréquentation des médecins spécialistes (gynécologues non compris). En effet, les habitants du canton de Genève sont plus nombreux à s'y rendre (39% contre 29% en Suisse). En Suisse, les personnes iront d'abord consulter un médecin de famille avant d'aller voir un spécialiste. Cette plus forte proportion de consultations chez les médecins spécialistes est à mettre en relation avec leur plus grande présence dans le canton¹⁴.

A Genève, plus de 60% des femmes ont, au cours des douze derniers mois, consulté un gynécologue, alors que la proportion est légèrement supérieure à 50% au niveau suisse. Entre 25 et 45 ans, principales années de fécondité, les proportions atteignent 76% à Genève et 66% en Suisse.

T - 3 Consultation de médecin au cours des douze derniers mois, selon le type de médecin, le sexe et le groupe d'âges, en 2002

Proportion en %	Canton de Genève / Suisse						
	Médecin de famille			Spécialiste non gynécologue			Gynécologue
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Femmes
Canton de Genève							
15-34 ans	53,2	54,3	53,8	31,9	38,6	35,6	66,0
35-49 ans	44,8	56,3	50,8	30,3	42,3	36,5	67,6
50-64 ans	59,8	58,5	59,0	38,3	43,6	41,4	69,3
65 ans ou plus	76,8	72,8	74,6	64,6	39,4	49,8	39,5
Ensemble	55,6	58,8	57,4	37,7	40,8	39,4	62,7
Suisse							
15-34 ans	55,1	58,9	57,0	23,1	27,5	25,3	61,4
35-49 ans	54,2	56,7	55,4	24,9	28,8	26,8	59,6
50-64 ans	64,2	62,9	63,5	32,2	32,2	32,2	53,3
65 ans ou plus	80,0	78,6	79,2	41,6	34,9	37,4	27,6
Ensemble	60,5	63,4	62,0	28,4	30,5	29,4	51,9

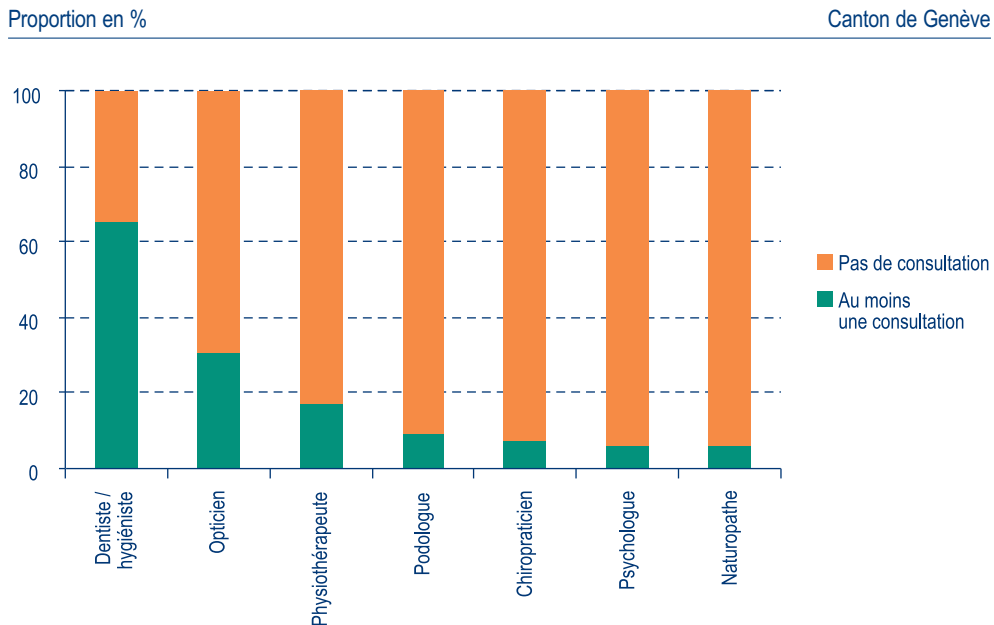
Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé 2002

A Genève comme en Suisse, hormis les consultations chez le médecin, les visites les plus fréquentes sont celles chez le dentiste (65 % des personnes résidant dans le canton et 69 % de celles qui résident en Suisse s'y rendent au moins une fois par année). A Genève, la proportion est plus basse parmi les 15 à 34 ans (59 %) que pour leurs aînés.

Viennent ensuite les visites chez l'opticien (31 % à Genève et 27 % en Suisse) et le physiothérapeute (respectivement 17 % et 15 %).

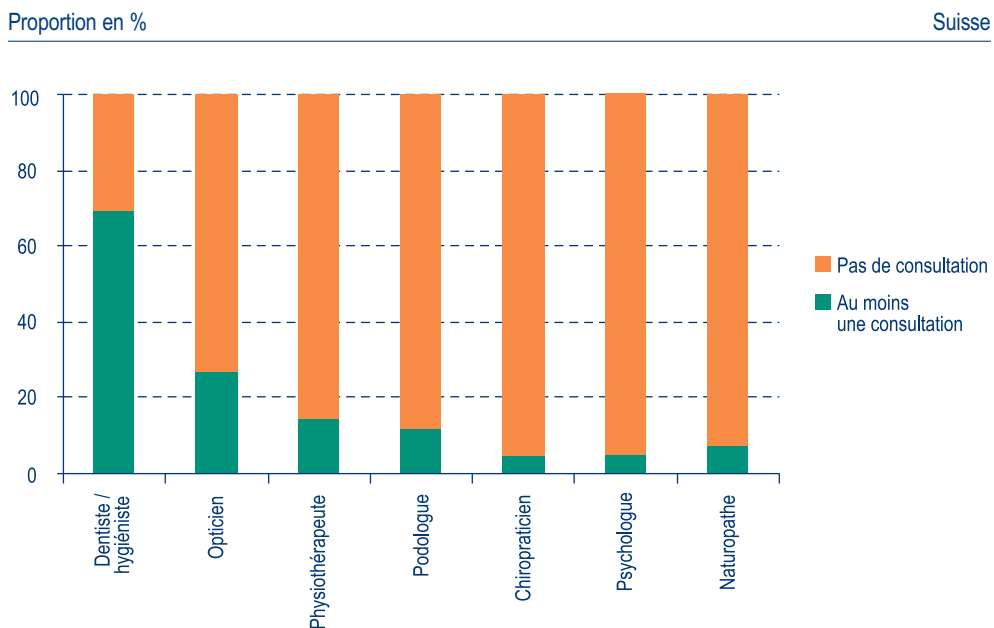
¹⁴ Le canton de Genève compte 2,65 médecins spécialistes pour 1000 habitants. Cette proportion est de 1,30 dans l'ensemble de la Suisse.

G - 13A Personnes selon le type de praticien consulté, dans le canton de Genève, en 2002



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

G - 13B Personnes selon le type de praticien consulté, en Suisse, en 2002



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

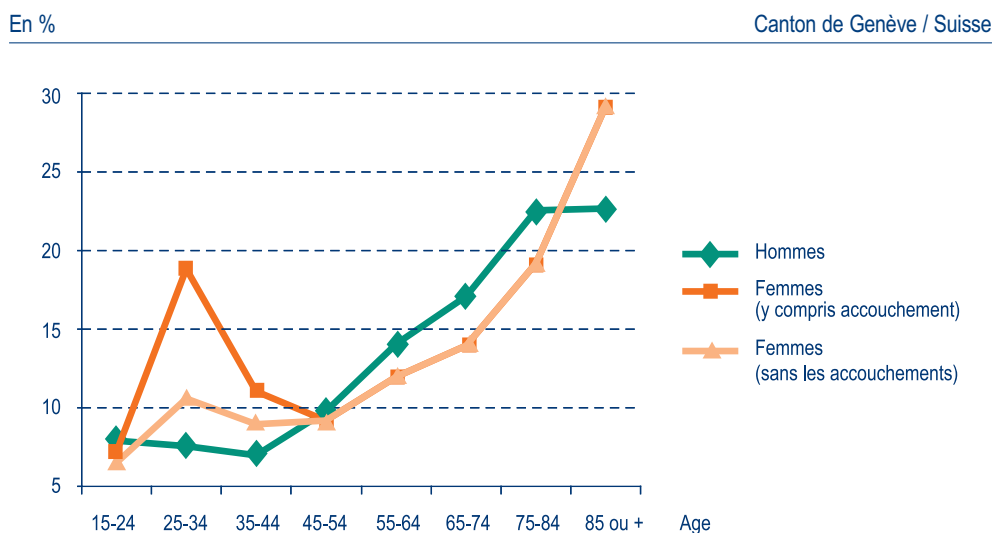
Une personne sur huit a été hospitalisée au cours des 12 derniers mois ...

4.2 Hospitalisation

Au cours des 12 derniers mois, 12% de la population genevoise (la proportion est identique au niveau suisse) a dû être hospitalisée. A l'exception des femmes de la classe d'âges 25 à 34 ans, principalement en raison des accouchements, la proportion des personnes hospitalisées augmente avec l'âge.

Pour les femmes, l'accouchement et les problèmes liés à la grossesse sont les motifs d'hospitalisation les plus répandus (16%). Pour les femmes âgées de 25 à 34 ans, dans l'ensemble de la Suisse¹⁴, cette raison est invoquée dans 44 % des cas.

G-14 Proportion de personnes hospitalisées au moins une fois au cours des 12 derniers mois, selon le sexe et le groupe d'âges, en Suisse, en 2002



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

A l'échelon national, les motifs d'hospitalisation les plus répandus sont les fractures (4% du total), les affections articulaires du genou (problèmes ligamentaires, 4%), les opérations de la cataracte (3%, particulièrement pour les plus de 65 ans, où elles représentent 6 %). Les arthroses de la hanche et du genou concernent environ 10 000 personnes (2%), surtout après 65 ans.

Statistatfion des soins hospitaliers

... et elles se déclarent satisfaites des soins reçus

A Genève, plus de neuf patients sur dix se disent satisfaits des soins infirmiers (92%) et des soins médicaux (97%) reçus durant leur séjour en hôpital. Effectuer le séjour en chambre commune ou en chambre individuelle ne modifie en rien ces proportions.

La durée moyenne du séjour se situe entre 9 et 10 jours, mais elle tend à augmenter avec l'âge, atteignant 20 jours pour les 65 ans ou plus. Au niveau suisse, tant les appréciations que la durée des séjours sont semblables à celles enregistrées à Genève.

¹⁴ Pour Genève, les résultats ne sont pas significatifs.

5. Prévention des maladies

Depuis le début des années 90, à Genève, de nombreuses actions de prévention et de promotion de la santé ont été effectuées par les services publics et différentes associations. Il est dès lors intéressant d'étudier si, en matière de prévention, les comportements des résidents genevois se distinguent de ceux du reste de la Suisse.

Tension artérielle

Le contrôle le plus fréquemment pratiqué est la mesure de la tension artérielle. Il est conseillé de l'effectuer au moins une fois par année, voire lors de chaque visite médicale. A Genève comme en Suisse, environ trois quarts de la population déclare avoir effectué un tel contrôle au cours des douze derniers mois. La proportion augmente avec l'âge, passant d'environ 65% parmi les 15 à 34 ans à 91% pour les 65 ans ou plus.

Taux de cholestérol

Pour le taux de cholestérol, un examen tous les 5 ans est jugé suffisant pour les personnes de moins de 65 ans. A Genève, près des deux tiers de cette classe d'âges l'a fait tester au cours des 5 dernières années. La proportion est de 60% en Suisse. A nouveau, pour des raisons similaires à celles évoquées pour la tension artérielle, la proportion augmente avec l'âge. Près de neuf personnes sur dix ont un taux de cholestérol *normal*.

Taux de glucose

En ce qui concerne le contrôle du taux de glucose, il faut différencier les personnes diabétiques¹⁶, qui doivent le contrôler au moins une fois par année, de celles dont le taux de glucose est *normal*.

Les diabétiques représentent environ 4% des populations genevoise et suisse, soit un peu plus de 10 000 personnes à Genève (environ 200 000 en Suisse). Leur âge moyen dépasse 60 ans. Parmi eux, 40% doivent avoir recours à l'insuline.

Dans le reste de la population, à Genève comme en Suisse, 50% ont fait contrôler leur taux de glucose au cours des 12 derniers mois.

T - 4 Examens préventifs effectués au cours des douze derniers mois, selon le type d'examen, le sexe et le groupe d'âges, en 2002

Proportion en %	Canton de Genève / Suisse								
	Contrôle de la tension artérielle			Contrôle du taux de cholestérol			Contrôle du taux de glucose		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Canton de Genève									
15-29 ans	57,0	72,3	65,6	29,8	29,1	29,4	41,8	37,6	39,4
30-49 ans	69,3	78,0	73,9	53,3	43,4	48,3	47,3	38,0	42,6
50-64 ans	81,5	88,0	85,5	70,3	62,7	65,8	70,5	62,4	65,7
65 ans ou plus	91,4	90,5	90,9	72,1	76,9	74,9	73,4	74,7	74,1
Ensemble	72,5	81,2	77,4	52,3	49,2	50,6	54,5	50,0	52,0
Suisse									
15-29 ans	56,0	71,0	63,6	26,8	35,0	30,9	24,5	40,8	34,2
30-49 ans	63,4	75,8	69,6	41,5	43,5	42,5	41,3	45,7	43,5
50-64 ans	79,5	84,1	81,6	61,5	56,9	59,1	61,5	59,9	60,6
65 ans ou plus	90,7	89,0	89,6	75,3	69,6	71,8	74,7	73,5	74,0
Ensemble	69,6	79,5	74,9	47,0	50,0	48,6	47,0	53,7	50,5

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé

¹⁶ Les personnes diabétiques sont des personnes pour lesquelles le taux de glucose est élevé.

**Mammographie :
la proportion des
Genevoises presque
3 fois supérieure à
celle des Suissesses**

Mammographie

Dans le canton de Genève, un programme de dépistage du cancer du sein a été mis en place à la fin des années 90. Il propose à l'ensemble des femmes du canton âgées de 50 à 69 ans d'effectuer une mammographie tous les deux ans.

Au cours des douze derniers mois, 8% des femmes de 20 ans ou plus habitant à Genève et 4 % de celles qui habitent en Suisse indiquent avoir effectué une mammographie. Dans la classe d'âges 50 à 69 ans, les proportions sont plus élevées et l'écart relatif entre Genève et la Suisse est plus important (29 % pour les résidentes du canton de Genève et 10% pour la Suisse).

Au cours des deux dernières années, soit la période au cours de laquelle l'ensemble des femmes de cette classe d'âges devraient se faire contrôler, seules 42% des femmes résidant à Genève et 15% de celles qui résident en Suisse ont effectué une mammographie.

Vaccin contre la grippe

Depuis 1993, les autorités genevoises mènent une campagne de prévention contre la grippe. Principalement destinée aux enfants et aux personnes âgées dans le but de les sensibiliser à la vaccination, cette campagne a été reprise par l'Office fédéral de la santé publique et développée au niveau fédéral.

A Genève, 26% des personnes interrogées ont été vaccinées durant les douze mois précédant l'enquête (25% en Suisse). Ces proportions sont en augmentation, puisqu'en 1997, seulement 15% à Genève et 11% en Suisse s'étaient faites vacciner.

Pour les personnes de plus de 65 ans, principales cibles des campagnes de prévention, la couverture vaccinale approche les 60%.

T-5 Examens préventifs effectués au cours des douze derniers mois, selon le type d'examen, le sexe et le groupe d'âges, en 2002

En %	Canton de Genève / Suisse					
	Canton de Genève			Suisse		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Examen préventif prostate						
40 - 64 ans	24,4	///	///	20,9	///	///
65 ans ou plus	46,4	///	///	36,8	///	///
Ensemble	30,7	///	///	25,1	///	///
Examen du col de l'utérus						
20-34 ans	///	45,0	///	///	56,1	///
35-49 ans	///	49,4	///	///	56,8	///
50-64 ans	///	63,5	///	///	52,1	///
65 ans ou plus	///	32,6	///	///	24,7	///
Ensemble	///	48,6	///	///	48,2	///
Mammographie						
20-34 ans	///	[0,4]	///	///	[1,1]	///
35-49 ans	///	[4,0]	///	///	2,7	///
50-69 ans	///	[28,7]	///	///	9,9	///
70 ans ou plus	///	[10,1]	///	///	5,2	///
Ensemble	///	7,6	///	///	4,4	///
Vaccin contre la grippe						
15-34 ans	[8,0]	[8,9]	[8,5]	11,2	12,2	11,7
35-49 ans	[23,5]	[22,2]	[22,9]	16,6	16,2	16,4
50-64 ans	[29,0]	[32,3]	30,9	26,1	24,3	25,2
65 ans ou plus	60,9	57,2	58,9	58,1	60,0	58,5
Ensemble	26,7	26,2	26,4	23,5	26,4	25,0
Test HIV (dans l'ensemble de la vie)						
15-34 ans	48,4	48,8	48,6	27,1	36,5	31,8
35-49 ans	65,0	56,6	62,2	39,8	37,2	38,5
50-64 ans	32,5	29,2	30,6	20,0	13,4	16,5
65 ans ou plus	[14,4]	[6,5]	[9,9]	6,8	3,4	4,7
Ensemble	45,0	40,1	42,3	26,4	24,5	25,4

Source : Office fédéral de la statistique - Enquête suisse sur la santé 2002

Une personne sur dix reçoit de l'aide en raison de problèmes de santé

6. Aide informelle

6.1 Aides reçues

Environ une personne sur dix a reçu, au cours des douze derniers mois, un soutien extérieur en raison de problèmes de santé (11% à Genève et 10% en Suisse). Les personnes de plus de 65 ans (environ 15%) et celles qui ont été hospitalisées au cours des 12 derniers mois, notamment les femmes ayant accouché (28%), sont les plus concernées. Les aides reçues ont principalement traités aux achats et au ménage. Elles sont, dans la plupart des cas, apportées par la famille proche (le conjoint ou les enfants).

6.2 Aides données

À Genève, environ un tiers de la population aide régulièrement et bénévolement d'autres personnes (17% le font au moins une fois par semaine, 13% tous les jours). Ce sont plutôt des personnes de plus de 50 ans, mais pas forcément non actives. Ces aides sont en général données à des personnes de la famille, principalement pour leur tenir compagnie et les accompagner dans leurs déplacements.

En Suisse, les personnes sont proportionnellement plus nombreuses qu'à Genève à apporter leur aide à autrui (39% au moins une fois par semaine), mais ont les mêmes caractéristiques. Cet écart peut être expliqué par le fait que dans les régions métropolitaines, et à Genève en particulier, les aides sont plus souvent qu'ailleurs fournies par des institutions spécialisées.

7. Assurances

L'un des objectifs de la loi sur l'assurance maladie (LAMal), entrée en vigueur au début de l'année 1996, était de permettre de contenir les coûts de la santé. Depuis, plusieurs types d'assurance se sont développés. La plus répandue : l'assurance avec franchise à option est choisie par 97% de la population. Les 3 % restant sont représentés par trois autres types d'assurance : assurance bonus¹⁷, en réseau de santé (HMO)¹⁸ ou modèle du médecin de famille. Étant donnée la faible proportion que représentent ces trois types d'assurance, l'analyse sera concentrée sur la franchise à option.

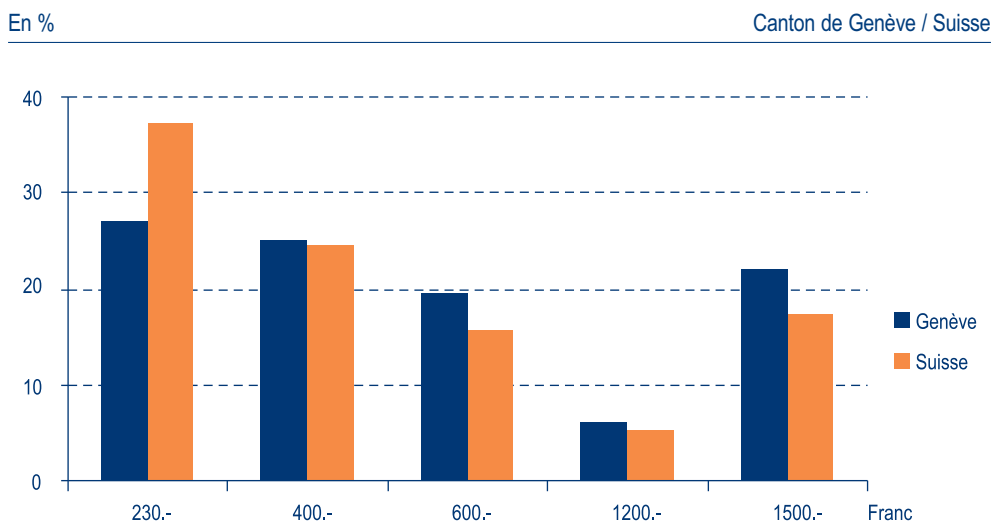
En 2002, le choix des assurés porte sur 5 franchises différentes : 230.-, 400.-, 600.-, 1 200.- et 1 500.-. Les franchises les plus basses (celles à 230.- et 400.-) sont les plus répandues, puisqu'elles sont choisies par plus de la moitié des personnes (52 % à Genève et 62 % en Suisse). La franchise à 1 500.-, la plus élevée, soit celle qui responsabilise le plus l'assuré, est choisie par environ 20% de la population.

Un assuré sur cinq choisit la franchise la plus élevée

¹⁷ Permet à l'assuré d'obtenir une réduction progressive de sa prime chaque année où il ne sollicite aucun remboursement de la part de l'assureur.

¹⁸ L'assuré renonce au libre choix du médecin. Il doit se faire soigner uniquement dans un collectif médical ou auprès d'un médecin de famille.

G-15 Répartition des assurés selon le montant de la franchise, dans le canton de Genève et en Suisse, en 2002



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

Revenus des ménages

Les revenus utilisés dans le cadre de l'Enquête suisse sur la santé 2002 sont les revenus d'équivalence nets des ménages.

Le **revenu d'un ménage** est la somme des revenus perçus par les différents membres d'un ménage.

Le **revenu net** s'obtient en déduisant du revenu brut certaines dépenses obligatoires, telles que les cotisations aux assurances sociales (AVS / AI ou prévoyance professionnelle, par exemple), mais pas les impôts, et en tenant compte des éventuelles pensions alimentaires versées ou perçues.

Le **revenu d'équivalence net du ménage** est le revenu net pondéré d'après le nombre et l'âge des membres du ménage. Il tient ainsi compte du fait que les dépenses auxquelles les ménages doivent faire face varient en fonction de leur taille et de leur composition. Les pondérations associées aux membres du ménage, définies par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sont les suivantes :

- chef du ménage : 1,0 ;
- personne de 15 ans ou plus : 0,5 ;
- enfant de moins de 15 ans : 0,3.

Ainsi, le revenu d'équivalence net d'un ménage s'obtient :

$$\text{Revenu d'équivalence du ménage} = \frac{\text{Revenu net du ménage}}{1 + 0,5 \cdot \text{nbre de personnes de 15 ans ou plus} + 0,3 \cdot \text{nbre d'enfants}}$$

Ainsi, pour un ménage composé d'un couple et de deux enfants de moins de 15 ans et dont le revenu mensuel net est de 10 000 francs, le revenu d'équivalence se monte à 4 760 francs.

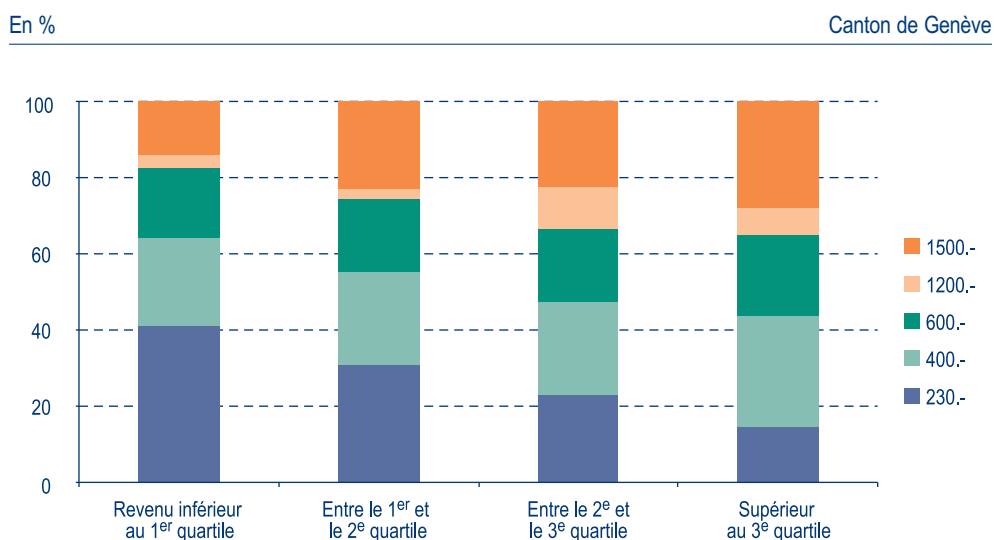
Les franchises élevées sont choisies par les personnes dont le revenu est élevé ...

7.1 Le revenu et le choix de la franchise

Les personnes dont le revenu est bas (inférieur au 1^{er} quartile¹⁹, soit le quart des personnes ayant les revenus d'équivalence les plus bas), privilégient les franchises les plus basses. Plus de 60% d'entre elles optent pour les franchises à 230.- ou 400.-. Ces personnes sont également celles qui, le cas échéant, auront le plus de mal à prendre en charge le paiement des frais médicaux. Ainsi, le choix d'une franchise basse leur évitera de devoir déboursier de fortes sommes.

A l'inverse, les hauts revenus (supérieur au 3^{ème} quartile, soit le quart des personnes ayant les revenus d'équivalence les plus élevés), capables d'assumer le paiement des frais, opteront pour les franchises élevées. Près de 30% d'entre eux optent pour la franchise à 1 500.-

G - 16A Répartition des assurés selon le montant de la franchise, par classe de revenu, dans le canton de Genève, en 2002



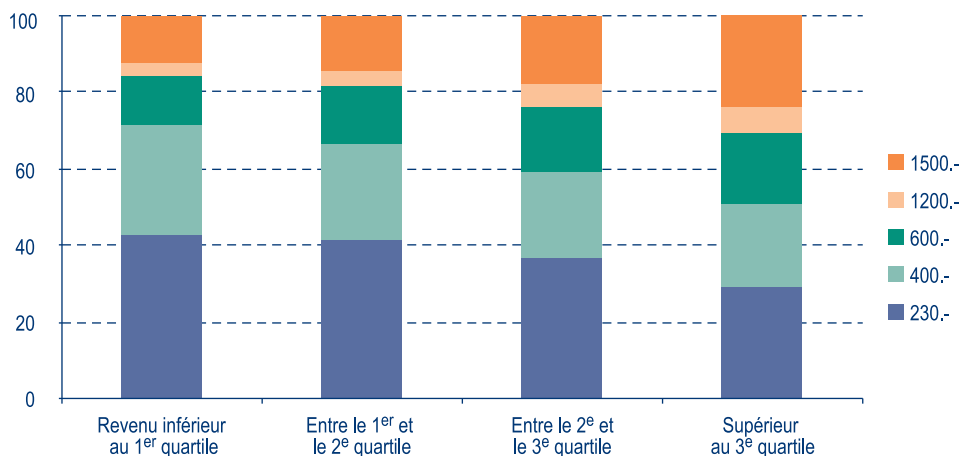
Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

¹⁹ Les quartiles sont les valeurs qui partagent une distribution en quatre parts d'effectifs égaux.

G-16B Assurés selon le montant de la franchise, par classe de revenu, en Suisse, en 2002

Répartition en %

Suisse



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

... et dont l'état de santé est bon

7.2 L'état de santé, l'utilisation des services de santé et le choix de la franchise

Le choix de la franchise est également influencé par des facteurs liés à l'état de santé des personnes et à leur utilisation des services de santé.

Ainsi, les franchises élevées sont plus souvent choisies par des personnes dont l'état de santé est bon, voire très bon, que par celles pour lesquelles il est mauvais. En effet, la proportion de personnes en bonne ou très bonne santé varie d'environ 20 points de pourcentage entre la franchise la plus basse et la plus élevée (passant de 74% pour la franchise à 230.- à 95% pour celle à 1 500.-).

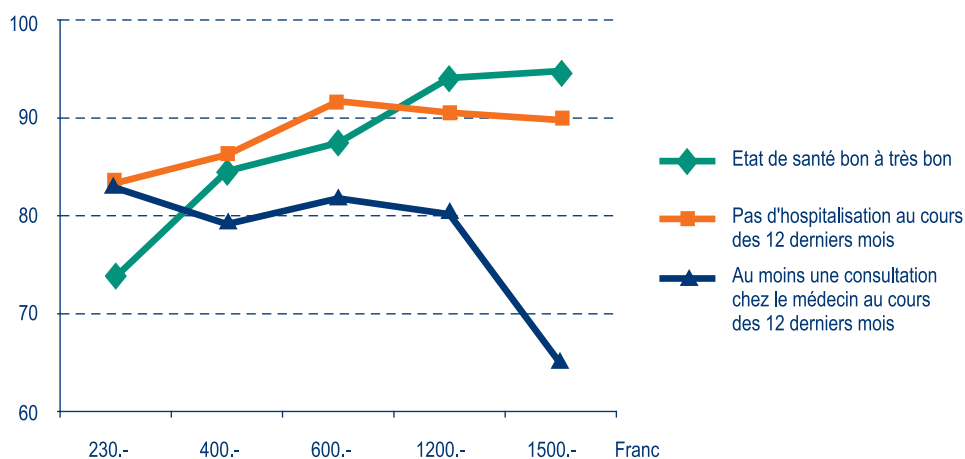
Le constat est similaire pour les personnes ayant eu recours aux services de santé, au travers d'une consultation médicale, au cours des douze derniers mois. En effet, parmi les personnes dont la franchise est de 230.-, 83% se sont rendues chez un médecin au cours des douze derniers mois. Cette proportion est de 65% lorsque la franchise est à 1 500.-.

En d'autres termes, les personnes qui se sentent en bonne santé et estiment qu'elles n'auront pas besoin de recourir aux services de santé choisissent plus fréquemment des franchises élevées.

De plus, corollaire logique, les hommes sont plus nombreux que les femmes à choisir des franchises élevées (28% contre 16%). Ils sont en effet moins grands utilisateurs des services de santé.

G-17A Assurés selon le nombre d'hospitalisations, de consultations chez le médecin ou l'état de santé et le montant de la franchise, dans le canton de Genève, en 2002

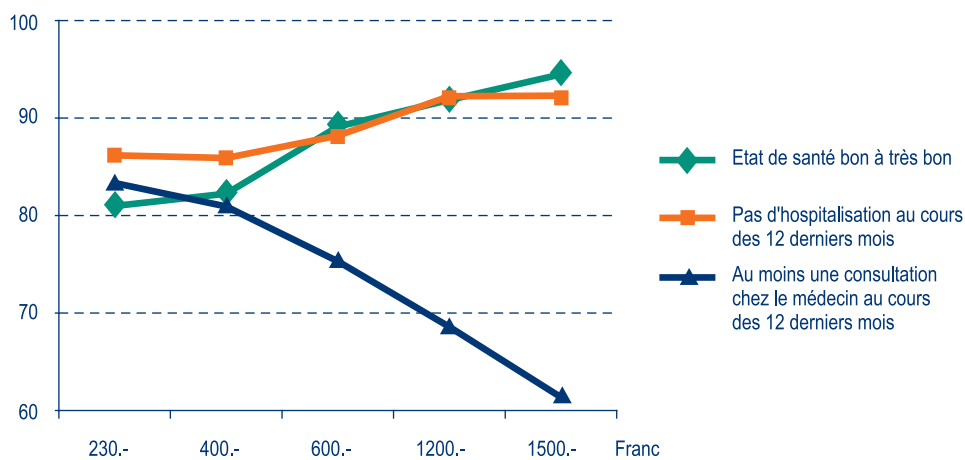
Proportion en % Canton de Genève



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

G-17B Assurés selon le nombre d'hospitalisations, de consultations chez le médecin ou l'état de santé et le montant de la franchise en Suisse, en 2002

Proportion en % Suisse



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

La majorité des personnes n'ont pas d'assurance complémentaire

7.3 L'assurance complémentaire

L'assurance complémentaire, distincte de l'assurance de base obligatoire, permet en cas d'hospitalisation de choisir la division hospitalière (commune, semi-privée ou privée). Elle couvre également des prestations supplémentaires, telles que les soins fournis par les médecines alternatives, les traitements dentaires ou le remboursement de médicaments qui ne sont pas pris en charge par l'assurance de base.

Dans le cadre de cette enquête, les questions posées portent uniquement sur le choix de la division hospitalière.

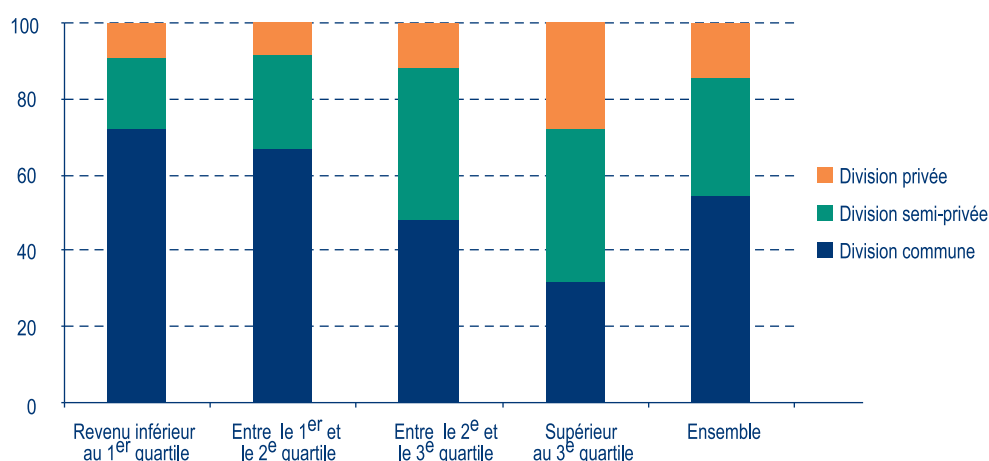
A Genève, la majorité des personnes sont assurées en division commune (55%), autrement dit, n'ont souscrit aucune assurance complémentaire. Les divisions semi-privée et privée en représentent respectivement 30% et 15%. Les assurances complémentaires sont plus répandues à Genève que dans l'ensemble de la Suisse, où 67% des personnes n'en ont pas souscrites.

La proportion de personnes sans assurance complémentaire diminue lorsque le revenu augmente, passant de 72% lorsque le revenu est inférieur au 1er quartile à 32% pour les revenus supérieurs au 3^{ème} quartile.

G-18A Assurés selon le choix de la division hospitalière, par classe de revenu, dans le canton de Genève, en 2002 (1)

Répartition en %

Canton de Genève



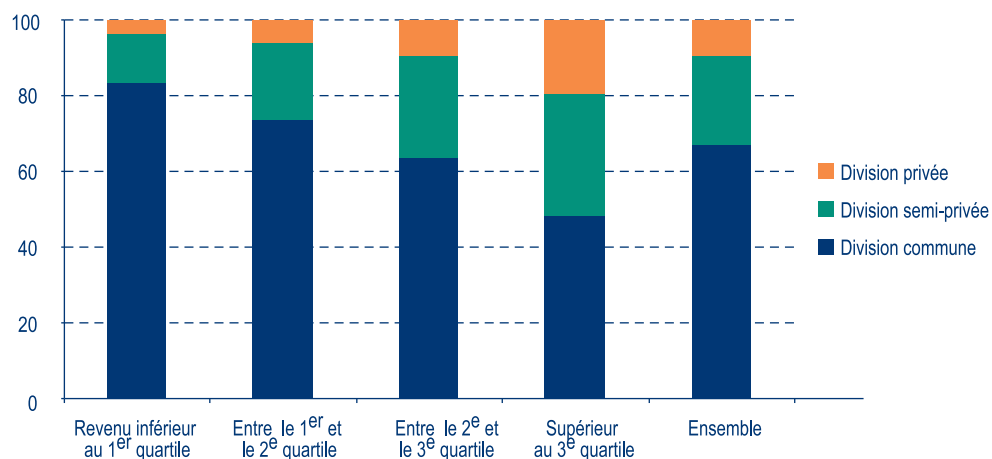
(1) En cas d'hospitalisation, un patient assuré en division privée aura une chambre individuelle. La chambre comptera deux lits s'il est assuré en division semi-privée et plus de deux lits en division commune.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

G - 18B Assurés selon le choix de la division hospitalière, par classe de revenu, en Suisse, en 2002 (1)

Répartition en %

Suisse



(1) En cas d'hospitalisation, un patient assuré en division privée aura une chambre individuelle. La chambre comptera deux lits s'il est assuré en division semi-privée et plus de deux lits en division commune.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé 2002

Collection
Analyses

Série

Communications statistiques

Numéros parus depuis 2000

- 10 L'emploi dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral des entreprises 1998 (RFE 98)
- 11 Les organisations internationales à Genève et en Suisse
Résultats de l'enquête 2000
- 12 Projections des ménages et besoins en logements
Résultats des projections pour le canton de Genève, de 2000 à 2025
- 13 Les Genevois et leur santé
Principaux résultats de l'enquête suisse sur la santé 1997
- 14 Les salaires dans le canton de Genève
Résultats de l'enquête sur le niveau et la structure des salaires en Suisse en 2000 (LSE)
- 15 Les salaires dans le canton de Genève
Evolution entre 1991 et 2000
- 16 Les multinationales à Genève. Recensement fédéral des entreprises 2001
- 17 Les mouvements pendulaires de personnes actives entre les cantons de Genève et Vaud
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 18 Projections démographiques pour le canton de Genève. Population résidante de 2004 à 2030
- 19 Les ménages privés dans le canton de Genève.
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 20 Les Genevois et le travail. Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA 2002)
- 21 Comportement des habitants de Genève en matière de mobilité.
Résultats du microrecensement des transports de 2000
- 22 Les salaires dans le canton de Genève en 2002
- 23 Les conditions d'habitations dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 24 Les binations dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 25 Surfaces et loyers des logements dans le canton de Genève
Statistique cantonale des loyers de mai 2005
- 26 Les familles genevoises : avec qui vit-on?
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 27 Nouveaux immigrants, où habitez-vous en 1995 ?
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)

Légende des signes

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

Publications de l'Office cantonal de la statistique

Données générales

Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes. Ouvrage d'environ 470 pages; parution fin novembre.

Mémento statistique

Synthèse des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle de 20 pages, paraissant au printemps, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGe).

Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 12 pages, édité en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques genevoises disponibles mensuellement.

Ce bulletin est complété (en février, mai, août et novembre) de 4 pages de données trimestrielles.

Données statistiques

Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse en priorité à des publics spécialisés.

Principaux sujets présentés annuellement :

- bilan et état de la population;
- travailleurs frontaliers;
- commerce extérieur ;
- élections et votations;
- organisations internationales;
- locaux vacants;
- logements vacants;
- transactions immobilières.
- établissements de santé non hospitaliers.

Analyses

Coup d'oeil

Deux pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève, illustrée de nombreux graphiques.

Tableaux de bord

Marché du travail

Feuille mensuelle présentant les principales informations relatives à l'évolution du chômage.

Bulletin d'information trimestriel (8 pages) présentant des informations de nature structurelle sur le chômage.

Les travailleurs frontaliers à Genève

Feuille semestrielle présentant les principales informations disponibles sur les travailleurs frontaliers.

Marchés des affaires

Feuilles mensuelles ou trimestrielles présentant sous forme de graphiques et de tableaux les résultats des enquêtes conjoncturelles : *Industrie; services immobiliers; commerce de détail; hôtellerie et restauration; construction.*

Masse salariale versée dans le canton de Genève

Feuille trimestrielle portant sur la masse salariale versée dans le canton de Genève. Graphiques, tableaux et commentaires.

Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle : tableaux portant sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

Indice genevois des prix de la construction

Recueil semestriel de tableaux, avec commentaires et graphiques, portant sur les résultats de l'indice.

Les tableaux de bord sont diffusés uniquement sur le site Internet de l'OCSTAT : http://www.geneve.ch/statistique/publications/welcome_tb.asp